

Revue-IRS



Revue Internationale de la Recherche Scientifique (Revue-IRS)

ISSN: 2958-8413

Vol. 3, No. 5, Septembre 2025

This is an open access article under the <u>CC BY-NC-ND</u> license.



Facteurs associés à la récidive chez les détenus de la maison centrale de Labé

Factors associated with recidivism among inmates at the Labé central prison

Diallo Thiermo Mamadou Chérif¹, Camara Aly Badara², Diaby Maka³, Touré Thierno Mamadou Aliou4, N'fanly Conté⁴, Diallo Alpha Oumar Binta⁵, *Diallo Sory⁴

Digital Object Identifier (DOI): https://doi.org/10.5281/zenodo.17249623

Résumé

La récidive consiste à commettre un autre crime ou à avoir de nouveaux démêlés avec le système de justice pénale. Comprendre les causes de la délinquance, et plus spécifiquement de la récidive, est à l'évidence une tâche éminemment complexe. L'objectif de cette présente étude est d'identifier les facteurs de risques liés à la récidive chez les personnes incarcérées à la maison centrale de Labé. Il s'agit d'une étude rétrospective et analytique. La population d'étude était constituée de 287 détenus. Les détenus ont été recrutés de façon exhaustive. Le critère retenu était celui de toute condamnation pour des faits commis pendant les cinq années suivant la libération quelle que soit la nature de la peine prononcée. Au total, nous avons recensé 287 détenus dont 41 cas de récidive. Parmi les détenues ayant récidivé, 14,7% étaient représentés par les hommes contre 6,7% de sexe féminin. La moyenne d'âge était de 29,33±8,59. 48,78% des récidivistes étaient des consommateurs des substances psychoactives. Les facteurs associés à la récidive sont les suivants : état matrimonial (p < 0,000), lieu de résidence (p < 0,000), activité professionnelle avant l'incarcération (p < 0.000), type de procédure pénale (p = 0.000) et statut pénal (p = 0.001). Cette étude nous a permis de dresser un bilan approfondi sur les facteurs de risque associés à la récidive chez les personnes incarcérées à la maison centrale de Labé. Dans le contexte Guinéen, la précarité de la vie est la source de la plupart des infractions qui conduisent aux emprisonnements.

Mots clés: Facteurs, récidive, détenus, Labé

¹ Centre Hospitalo-Universitaire de Donka (République de Guinée)

²Ministère de la santé Publique et l'hygiène publique (République de Guinée)

³Hôpital ANAIM-Kamsar ((République de Guinée)

⁴Institut de Nutrition et Santé de l'enfant (République de Guinée)

⁵Hôpital Régional de Labé (République de Guinée)

Abstract

Recidivism is the act of committing another crime or getting into further trouble with the criminal justice system. Understanding the causes of delinquency, and more specifically of recidivism, is clearly a highly complex task. The aim of this study is to identify the risk factors associated with recidivism among people incarcerated at the Labé prison. It is a retrospective and analytical study. The study population consisted of 287 inmates. Inmates were recruited exhaustively. The criterion used was any conviction for acts committed during the five years following release, whatever the nature of the sentence. In all, we counted 287 inmates, 41 of whom had reoffended. Among recidivist inmates, 14.7% were male, compared with 6.7% female. The average age was $29.33\pm8.59.48.78\%$ of recidivists were substance user. Factors associated with recidivism were: marital status (p < 0.000), place of residence (p < 0.000), professional activity prior to incarceration (p < 0.000), type of criminal proceedings (p = 0.000) and penal status (p = 0.001). This study enabled us to draw up an in-depth assessment of the risk factors associated with recidivism among people incarcerated at Labé prison. In the Guinean context, the precariousness of life is the source of most of the offences that lead to imprisonment.

Key words: Factors, recidivism, prisoners, Labé

1. Introduction

La récidive est définie comme la commission d'une nouvelle infraction par une personne déjà condamnée définitivement pour une infraction précédente. Elle suppose donc une double condition : une condamnation préalable et la commission ultérieure d'une nouvelle infraction. Cette notion est fondée sur le principe selon lequel une personne ayant déjà été condamnée pour une infraction antérieure présente un risque plus élevé de récidive (Encyclopédie de Droit, 2002). La récidive alimente le cycle de l'incarcération en conduisant à des taux plus élevés de ré arrestation et de réincarcération, ce qui met à rude épreuve les ressources des forces de l'ordre, submerge les tribunaux et les systèmes correctionnels, et draine l'argent des contribuables qui pourrait être mieux utilisé pour des programmes de réhabilitation et de prévention (Corrado, R. R., 2002). Les gouvernements mesurent la récidive par la proportion d'actes criminels qui entraînent une nouvelle arrestation, une nouvelle condamnation ou un retour en prison avec ou sans nouvelle peine au cours de la période de trois ans suivant la libération du délinquant (Corrado, R. R., 2002). Comprendre les causes de la délinquance, et plus spécifiquement de la récidive, est à l'évidence une tâche éminemment complexe. Comme pour tout autre comportement, de nombreux facteurs personnels et environnementaux interagissent sur son

apparition, sa persistance et sa disparition (Kazdin A. E et al, 1997). Devant cette complexité, de nombreux professionnels (praticiens et chercheurs), notamment dans les pays anglo-saxons, se réfèrent aux facteurs de risque pour identifier les variables statistiquement associées à la délinquance et analyser les mécanismes à l'œuvre (Curt T Griffiths, 2017). Faute d'assistance matérielle, psychologique et sociale lors de la remise en liberté, les ex-détenus rencontrent des difficultés qui ne leur permettent pas de rompre le cercle vicieux de la récidive. Des courtes peines de prison, suivies par des renvois en pénitencier pour des sentences de longue durée, n'offrent que des possibilités limitées pour des traitements efficaces et pour des interventions aptes à prévenir une rechute. La plupart des détenus ont déjà été condamnés au moins une fois auparavant, pendant leur jeunesse ou à l'âge adulte. Un tiers des récidivistes ont déjà subi au moins une condamnation par le passé, 75% parmi eux ont été condamnés à plusieurs reprises (Curt T Griffiths, 2007). Si nous voulons augmenter la sécurité de nos communautés, il faut que les gouvernements et les collectivités locales s'engagent à développer des interventions efficaces aidant les ex détenus à s'intégrer dans la communauté et à éviter de commettre de nouveaux crimes (Curt T Griffiths, 2007). Les taux de récidive varient considérablement d'un pays à l'autre en fonction des systèmes judiciaires, des politiques de réhabilitation et des conditions de détention. Par exemple, en France, parmi l'ensemble des sortants de prison étudiés, 31 % sont à nouveau condamnés pour une infraction commise dans l'année qui suit leur libération. 5 % récidivent dans les 30 jours et 20 % dans les 6 mois. Les récidivistes sont à 79 % condamnés à une nouvelle peine de prison ferme, et un sur trois est condamné plusieurs fois pour des faits commis dans l'année (Cornuau F et al., 2021). En Guinée, aucune étude concernant la récidive n'a été réalisée. Ce constat est d'autant plus évident car en l'état actuel des connaissances, il n'est pas possible de dresser un bilan approfondi sur les facteurs associés à la récidive dans les établissements pénitentiaires. Sur ce, nous allons tenter de répondre à la question suivante : existe-t-il des « facteurs » de la récidive clairement identifiables ? L'objectif de cette présente étude est d'identifier les facteurs de risques liés à la récidive chez les personnes incarcérées à la maison centrale de Labé.

2. Matériels et Méthode

2.1. Cadre de l'étude

L'établissement pénitentiaire de Labé a servi de cadre pour la réalisation de cette étude. Il couvre les préfectures de Koubia, Tougué, Mali, Lélouma et Pita qui font recours à cette prison pour la détention des personnes en conflit avec la loi. Le bâtiment qui abrite la prison est frappé de vétusté. Les cales qui étaient prévues pour 15 ou 20 personnes, abritent actuellement plus de 50

à 60 personnes. La plupart des détenus passent 24 heures sur 24 heures dans les cellules exiguës, faiblement éclairées, avec de la place pour dormir et presque rien d'autre. L'hygiène des locaux est défectueuse, les équipements de protection et les produits sont insuffisants. L'établissement ne dispose pas d'infirmerie avec les normes requises. C'est une cellule de la prison qui fait office de dispensaire. Le personnel médical est composé d'un seul infirmier bénévole qui visite les détenus malade 1 fois par semaine.

2.2. Type et période d'étude

Il s'agit d'une étude rétrospective et analytique qui s'est déroulée durant la période allant du 2 janvier 2024 au 28 février 2024. La population d'étude était constituée des 287 détenus dont 41 cas de récidives. Dans le cadre de l'étude, la « récidive » était définie comme suit : toute personne, ayant été condamnée pour crime ou délit à une peine prononcée par une juridiction nationale et non effacée par la grâce ou l'amnistie, qui a commis un second crime ou délit qui n'est pas la conséquence de la première infraction (Assemblée Nationale, 1998).

2.3. Critère de sélection

Les détenus ont été recrutés de façon exhaustive. Le critère retenu était celui de toute condamnation pour des faits commis pendant les cinq années antérieures suivant la libération quelle que soit la nature de la peine prononcée.

2.4. Collecte des données

La collecte des données s'est faite à travers un questionnaire développé à cet effet et qui a été administré de façon individuelle par 3 médecins (1 médecin légiste et 2 médecins généralistes). Pour le recueil des données, nous avons fait recours aux registres et aux dossiers de l'administration pénitentiaire. Le premier concernait des informations succinctes suivantes : âge, nationalité, lieu de résidence, état civil et le niveau d'étude. Le second outil concernait les dossiers pénitentiaires individuels qui étaient classés au sein de la maison centrale de Labé. Ces dossiers renfermaient des données sur la situation de la personne détenue (situation professionnelle, le casier judiciaire, type de revenus et le lien familial), mais aussi sur ses éventuels antécédents judiciaires (type de procédure, nature du délit, et la récurrence de récidive).

2.5. Traitement des données

Les données brutes ont été saisies dans un fichier Excel puis transférées dans SPSS pour l'analyse. Pour vérifier l'association entre les variables, nous avons utilisé le test de khi deux. Si la valeur de P est inférieur à un seuil de (0.05), le résultat est dit statistiquement significatif. Si la valeur de P est supérieur à 0,05, statistiquement la différence n'est pas significative).

3. Résultats

3.1. Caractéristiques sociodémographiques des détenus

Parmi les personnes détenues, 95% (272 / 287) des détenus étaient représentés par les hommes contre 5,3 % (15/287) par le sexe féminin. Près de 77 % (192/287) étaient représentés par la tranche d'âge de 16-30 ans. La moyenne d'âge était 29,33±8,59. Concernant le niveau d'étude, 54,0% (155/287) des détenus ne savaient ni lire ni écrire. Concernant le lieu de résidence, 44,59 % (128/287) résidaient en milieu urbain. Près de 58% (166/287) des détenus étaient représentés par des célibataires. Parmi eux 12 % soit (20/166) avaient au moins 1 enfant. Parmi les détenus en couple, la moyenne d'enfants par couple était de 2. Une grande partie (61,3%) soit 176/287 déclaraient avoir été en activité avant la détention et plus d'un tiers (38,3%) soit 110/287 étaient des ouvriers ou des employés suivis par des chauffeurs (16,4 %) soit 47/287 (Tableau. I).

3.1.1. Variables sociodémographiques

Tableau. 1 : Facteurs associés à la récidive selon les variables sociodémographiques

Caractéristiques	Réc	cidive	Effectif	OR	IC	P-Value
Sexe	Oui	Non				
Masculin	40 (14,7%)	232 (85,3 %)	272	2,41	[0,308-18,86]	0,386
Féminin	1 (6,7%)	14 (93,3 %)	15			
Âge						
16-30	22 (11,5 %)	170 (88,5 %)	192	0,57	[0,289-1,116]	0,05*
31-70	19 (20 %)	76 (80 %)	95			
Situation						
matrimoniale						
Marié	23 (24,7%)	70 (75,3 %)	93	3,21	[1,631-6,312]	0,000*
Célibataire	18 (9,3 %)	176 (90,7%)	194			
Niveau d'instruction						
Non scolarisé	27 (17,4%)	128 (82, 6 %)	155	1,77	[0,889-3,552]	0,100
Scolarisé	14 (10,6 %)	118 (89,4%)	132			
Situation au regard de						
l'emploi au moment de						
l'incarcération						
Avec emploi	21 (18, 82%)	90 (81,08%)	105	1,82	[0,935-3,539]	0,073
Sans emploi	26 (11,36 %)	156 (88,64 %)	182			
Lieu de résidence						
Rural	5 (3,1%)	154 (96,9%)	159	12,05	[4,566-31,806]	0,000*
Urbain	36 (28,1 %)	92 (71,9%)	126		<u>.</u>	
Revenus avant	` . ,	,				
l'incarcération						
Aucune	19 (15,7 %)	102 (84,3 %)	121	1,21	[0,627-2,361]	0,558
Ressources Propres	22 (13,2 %)	144 (86,8 %)	166		-	

Les variables sociodémographiques associées à la survenue de la récidive étaient : statut matrimonial (p = 0000) et le lieu de résidence (p < 0,000). Par contre, les variables telles que :

âge (p = 0.386), sexe (p = 0.05), emploi (p = 0.073) et revenu (p = 0.558) n'étaient pas associé à la récidive.

3.1.2. Consommation des substances illicites

Tableau. 5 : Facteurs associés à la récidive selon la consommation des substances illicites

Consommation de	Récidive		Effectif	OR	IC	P-value
substances illicites	Oui	Non				
Substance	21 (23 ,86 %)	67 (76,14%)	88			
Psychoactive				1,3	[0,651-2,598]	0, 449
Alcool	20 (19,42 %)	83 (88,58%)	103			
Total	41	150	191			

Nous n'avons pas trouvé de lien entre la récidive et l'utilisation des substances illicites (P = 0, 449).

3.2. Caractéristiques pénales du détenu

3.2.1. Nombre de cas récidive

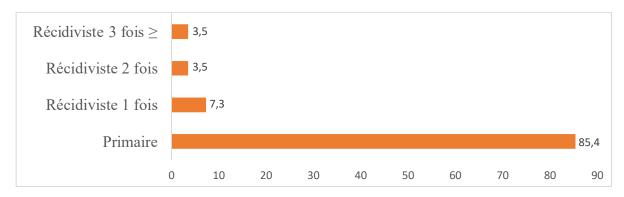


Figure. 1. : répartition des détenus selon le nombre de cas de récidive

Comme on le voit sur la figure.1, 85,4% des détenus étaient représentés par des délinquants primaires suivi par des délinquants ayant récidivés 1 fois (7.3%) et 2 à 3 fois (7%).

3.2.2. Type d'infraction

Les détenus responsables de l'atteinte aux personnes étaient plus concernés par la récidive (24,14%) que ceux responsables d'atteinte aux biens (13,18%), mais statistiquement nous n'avons pas trouvé de lien entre la survenue de récidive et le type d'infraction. (P = 0,109).

Tableau. 2 : Facteurs associés à la récidive selon le type d'infraction

Délits	Récidive		Effectif	OR	IC	P-value
	Oui	Non				
Atteinte aux biens	34(13, 18%)	224 (86,82 %)	258			
Atteinte aux personnes	7(24,14 %)	22 (75,86 %)	29	0,477	[0,189-1,201]	0,109
Total	41	246	287			

3.2.3. Type de procédure pénale

Comme indiqué dans le tableau.3, le type de procédure était associé à la récidive (p = 0,000). Les détenus condamnés à des peines criminelles récidivent davantage (48,28%) que ceux qui sont condamnés à des peines correctionnelles (10,47%).

Tableau.3: Facteurs associés à la récidive selon le type de procédure pénale

Procédure	Récidive		Effectif	OR	IC	P-value
	Oui	Non				
Correctionnelle	27 (10,47 %)	231 (89,53 %)	265			
Criminelle	14 (48,28 %)	15 (51,72 %)	22	0,125	[0,054-0,287]	0,000*
Total	41	246	287			

3.2.4. Statut du détenu

Comme démontré dans le tableau.4, la récidive était associée au statut du détenu (p = 0,001). Les détenus condamnés étaient plus concernés par la récidive (20,12%) que les prévenus (6,5%).

Tableau.4: Facteurs associés à la récidive selon le statut du détenu

Ecrou	Récidive		Effectif	OR	IC	P-
	Oui	Non				value
Condamné	33 (20,12 %)	131 (79,88 %)	164			
Prévenu	8 (6,50 %)	115 (93,50 %)	123	3,62	[1,607-8,156]	0,001*
Total	41	246	287			

4. Discussion

Cette étude nous a permis de dresser un bilan approfondi sur les facteurs de risque associés à la récidive chez les personnes incarcérées au niveau de l'établissement pénitentiaire de Labé. Au total, nous avons recensé 287 détenus dont 41 cas de récidive soit 14,3 %. Selon la Division de

la recherche et de la statistique Canadienne (2015), la prévalence de la récidive varie de 9 % à 90 %. Ces écarts sont en grande partie dus aux différences dans la définition de la récidive. Plus la définition est étroite, plus la prévalence de la récidive est faible. Le taux observé dans notre série est nettement inférieur à ceux enregistrés (31%) au Canada par le Ministère de la Sécurité publique du Québec (2015), 43,3 % aux Etats-Unis (Observation internationale des prisons (2013) et 31% en France (Cornuau F et al, 2021). Dans le contexte Guinéen, la précarité de la vie est la source de la plupart des infractions qui conduisent aux emprisonnements. L'absence d'une politique de réinsertion sociale entraîne l'augmentation du taux de récidive. Quand le délinquant n'est pas mieux préparé (sur le plan social, économique et psychologique) à sa sortie de prison, le détenu est laissé pour compte et il risque d'y retourner pour le même délit ou une infraction plus grave (PNUD, 2020). Le risque de récidive varie selon les caractéristiques du détenu et les conditions de sa détention. Cependant ces critères sont parfois liés entre eux (Cornuau F et al, 2021). Des modèles de régression logistique ont été réalisés pour démêler les critères entre eux et observer l'effet propre de chacune des caractéristiques sur la probabilité de récidiver, indépendamment des autres critères (Cornuau F et al, 2021). Les variables retenues dans les modèles sont l'âge, le sexe, la situation matrimoniale, le niveau d'études, les caractéristiques de la condamnation à l'origine de la détention (nombre d'infractions, type d'infraction principale), le nombre de condamnations dans les cinq années précédant la condamnation à l'origine de la détention (Cornuau F et al, 2021).

4.1. Variables sociodémographiques

4.1.1. Sexe

Dans cette étude, nous avons observé que les hommes étaient plus concernés par la récidive (14,7%) que le sexe féminin (6,7%), mais statistiquement nous n'avons pas trouvé de lien entre la récidive et le sexe (p = 0,386). Nos résultats sont similaires à ceux de (Kensey et al, 2011) qui ont observé que le sexe était considéré comme un facteur de risque, dans la mesure où la probabilité de commettre des infractions à l'âge adulte est statistiquement plus élevée chez les hommes que chez les femmes. Les femmes délinquantes présenteraient un taux de récidive moins élevé que les hommes (Annie Kensey et al, 2011).

4.1.2. Age

Quant à l'âge, il est admis comme un élément statique corrélé de façon importante à la probabilité de commettre des actes délinquants et de récidiver (Ministère de la justice Française, 2013). Au cours de cette étude, nous avons trouvé que la tranche d'âge de 31-70 ans courait plus de risque

de récidiver que celle de 16-30 ans (p < 0,05). Nos observations sont contraires à celles de (James Bonta et al, 2008) qui ont constaté que le taux de récidive culmine à l'adolescence pour subir un déclin progressif et constant à partir de la trentaine et à celles de (Florence de Bruyn et al, 2017), qui ont rapporté que les taux de récidives sont élevés entre 16 et 21 ans, puis diminuent à l'âge adulte. Toutefois, s'il existe de nombreux cas où le passage à l'âge adulte s'accompagne d'un arrêt des actes délinquants, cette évolution n'est pas identique pour tous les délinquants et varie en fonction de la présence d'autres facteurs de risque ou de protection (Shadd Maruna, 2010).

4.1.3. Statut matrimonial

Comme on le dit ici, les personnes qui se déclarent mariées étaient plus recondamnées (24,7%) que les célibataires (9,3%) (P = 0,000). Nos résultats sont divergents à ceux d'Annie Kensey et al. (2011), qui avaient observé dans leur série que les personnes qui se déclarent mariées étaient moins recondamnées que celles qui étaient dans une autre situation (38% contre 61%), elles étaient également moins recondamnées à la prison ferme (30% contre 48%). Ce taux élevé de récidive chez les mariés dans notre étude pourrait s'expliquer par le nombre important de cas de violence conjugale ou domestique en Guinée. Selon le rapport de la Direction Nationale de la Promotion Féminine et du Genre (2017), 63 % des femmes sont victimes de violences conjugales et domestiques en Guinée. Pour endiguer ce fléau, la Guinée s'est engagée à dynamiser la protection des droits des femmes en adoptant des politiques et des stratégies visant à réduire considérablement par le biais de la justice, toutes les formes de violences que subissent les femmes (Nations unies, 2022).

4.1.4. **Emploi**

Concernant la situation de l'emploi (tableau.1), nous avons observé que les détenus ayant un emploi au moment de l'écrou courent beaucoup plus de risque que ceux qui n'avaient pas d'emploi au moment de l'écrou (p = 0,000). Nos résultats sont discordants avec ceux (Annie Kensey et al, 2011), qui ont rapporté que les taux bruts de recondamnassions étaient défavorables pour ceux qui étaient sans emploi : 61% contre 55% pour ceux qui avaient un emploi. Les difficultés d'accès à l'emploi sont également considérées comme facteur de risque de récidive. Une étude de la direction de l'administration pénitentiaire Française a montré qu'en contrôlant pour l'effet de nombreuses variables pénales et sociales, le fait de déclarer occuper un emploi au moment de l'incarcération diminue sensiblement la probabilité de récidive (Ministère de la justice Française, 2013).

4.1.5. Lieu de résidence

Concernant le lieu de résidence (tableau.1), nous avons trouvé un lien significatif entre la récidive et le lieu de résidence. Les détenus qui résident dans la zone urbaine étaient plus concernés par la récidive que ceux de zone rurale (p = 0,000). Ceci pourrait s'expliquer par le fait qu'en Guinée, les zones urbaines connaissent une plus grande diversité de crimes, incluant le vol, le viol, les agressions sexuelles et les actes de vandalismes. En revanche, les zones rurales sont moins touchées par ces types de délits, mais peuvent être confrontées à d'autres types de violence, comme les conflits fonciers (Diallo T M et al, 2016). Nos observations sont assimilables à celles de (Francesco Drago et al, 2007) qui ont montré que plus la distance entre l'établissement pénitentiaire et le chef-lieu de la province dans laquelle se situe cet établissement n'est élevé, plus le risque de récidives n'augmente. Selon eux, un éloignement important conduirait en effet à un isolement familial, social et économique des détenus. Comme le démontre cet article, nous avons trouvé que le type de procédure était associé à la récidive (p = 0,000).

4.1.6. Consommation de substances illicites

Comme démontré dans cette étude, les détenus qui consomment la drogue et les substances psychoactives sont plus concernés par la récidive que ceux qui consomment l'alcool (P = 0, 549), mais statistiquement nous n'avons pas trouvé de différence significative (tableau.5). Le même constat a été ait par (Dawkins, M. P, 1997) qui avait constaté que la toxicomanie était un facteur de risque de récidive. Selon lui, les adolescents qui consomment des drogues sont plus susceptibles de commettre des actes violents que ceux qui n'en consomment pas et la consommation de drogues est également étroitement liée aux problèmes familiaux et conjugaux. En l'absence de soins familiaux, les adolescents et les jeunes adultes se tournent vers la drogue pour faire face à la discrimination et à la stigmatisation.

4.2. Caractéristiques pénales des détenus

4.2.1. Nature d'infraction

A propos de nature de l'infraction (tableau.2), nous avons observé que les détenus responsables d'atteinte aux personnes sont plus concernés par la récidive (24,14%) que ceux responsables d'atteinte aux biens (13,18%), mais statistiquement nous n'avons pas trouvé de lien entre la survenue de récidive et la nature de l'infraction. (P = 0,109). Néanmoins, le taux élevé de récidive chez les détenus ayant commis de violence physique dans cette étude pourrait être lié aux pesanteurs socioculturelles de la Guinée. Dans ce pays, les violences physiques sont presque partout élevées avec des différences par sexes ; 41% en moyenne dont 40% pour les hommes et

41% pour les femmes. Ces violences physiques se rapportent au corps de la victime, à l'atteinte à sa vie et son intégrité physique. Elles se manifestent par des coups et blessures volontaires, gifles, torsions du bras, coups de couteau, strangulation, brûlures, suffocation, coups de pied, menaces au moyen d'un objet ou d'une arme, bastonnades, meurtres, assassinats, empoisonnements (MSFFE) /UNFPA, 2017; p.14). Nos résultats sont divergents avec ceux de (Corneau F et al, 2021), qui ont observé que l'infraction principale à l'origine de l'incarcération était le plus souvent une atteinte aux biens (35 % des cas). Viennent ensuite les atteintes aux personnes (29 %).

4.2.2. Type de procédure pénale

Les détenus condamnés à une peine criminelle récidivent davantage (48,28%) que ceux qui sont condamnés à peine correctionnelle (10,47%). Nos données sont contraires à celles d'Emilie LE CAIGNEC (2021), qui avait observé que 40 % des personnes condamnées étaient en état de récidive. Cette part était de 8 % pour les condamnés pour crime et de 40 % pour ceux condamnés pour un délit (14 % au titre de la récidive légale, 26 % au titre de la réitération).

5. Conclusion

Cette étude nous a permis de dresser un bilan approfondi sur les facteurs de risque associés à la récidive chez les personnes incarcérées au niveau de l'établissement pénitentiaire de Labé. Les facteurs associés à la récidive étaient les suivants : état matrimonial (p < 0.000), lieu de résidence (p < 0.000), activité professionnelle avant l'incarcération (p < 0.000), type de procédure pénale (p = 0.000) et statut pénal (p = 0.001). L'absence d'une politique de réinsertion sociale à la maison centrale de Labé pourrait être l'une des causes de l'augmentation du taux de récidive. Le ministère de la justice doit élaborer des stratégies de prévention visant les causes de la criminalité, y compris ses causes profondes, ainsi que les facteurs de risque qui expliquent que certains groupes sociaux y sont plus exposés. Il doit également promouvoir dans les centres de détention un environnement propice à la réadaptation, notamment par la conception et la mise en place de programmes de traitement efficaces fondés sur une évaluation individuelle des besoins des délinquants et des risques qu'ils présentent, et donner aux délinquants accès à des programmes de formation professionnelle et technique et à des programmes éducatifs afin de les aider à acquérir les aptitudes nécessaires à leur réinsertion. Quand le détenu n'est pas mieux préparé (sur le plan social, économique et psychologique) à sa sortie de prison, il est laissé pour compte et risque d'y retourner pour le même délit ou une infraction plus grave.

Références

- [1] Annie Kensey, Abdelmalik Bendaouda. (2011). Les risques de récidives des sortants de prisons. Une nouvelle évaluation. Cahiers d'Études Pénitentiaires et Criminologique, 36, pp1-8. Consulté le 02/02/24.
- https://www.researchgate.net/publication/280785459 Les risques de recidive des sortants de prison Une nouvelle evaluation.
- [2] Assemblée Nationale de la République de Guinée. (1998). Loi n° 98/036 portant sur le code pénal, p.10. Consulté le 13/08/2024.
- $\frac{https://natlex.ilo.org/dyn/natlex2/r/natlex/fe/details?p3_isn=74653\&cs=1C9YnV8YQwDQZi-CjDxBVrkm1kxZ_O7prrGZCnsXUqJHaNAgC6RftLENcvTqMZiPpsyC88C39w092e9c-Y47u2g.$
- [3] Corrado, R. R., Roesch, R., Hart, S. D., & Gierowski, J. K. (Eds.). (2002). Multi-problem violent youth: A foundation for comparative research on needs, interventions and outcomes. IOS Press. Consulté le 18/10/2024. https://psycnet.apa.org/record/2002-01056-000.
- [4] Cornuau F et Julliard M. (2021). Mesurer et comprendre les déterminants de la récidive des sortants de prison. Infostat Justice n° 183, p.7.
- [5] Consulté le 10/08/2024. https://www.justice.gouv.fr/documentation/etudes-et-statistiques/mesurer-comprendre-determinants-recidive-sortants-prison,
- [6] Curt T Griffiths, Yvon Dandurand, Danielle Murdoch. (2007). La réintégration sociale des délinquants et la prévention du crime. Centre National de prévention du crime/sécurité Publique Canada. Rapport de recherche, p.2. Consulté 02/02/2025. https://www.publications.gc.ca/site/fra/9.634631/publication.html
- [7] Direction Nationale de la Promotion Féminine et du Genre (DNPFG). (2017). Enquête nationale sur les violences basées sur le genre en Guinée Rapport provisoire, p.42-75. https://platform.who.int/docs/default-source/mca-documents/policy-documents/plan-strategy/GIN-GBV-19-01-PLAN-STRATEGY-2017-fra-National-Strategy-Against-GBV.pdf, consulté le 13/08/2024
- [8] Dawkins, M. P. (1997). Drug use and violent crime among adolescents. Adolescence, 32(126), 395–405). Consulté 02/02/2025. https://europepmc.org/article/MED/9179335
- [9] Diallo T M et Guilavogui M. (2016). L'insécurité recule, mais les Guinéens critiquent la performance du gouvernement; Afro baromètre, Dépêche No. 111. Consulté le 18/08/2024.
- https://www.afrobarometer.org/wp-content/uploads/2016/08/AD111-Insecurite-en-Guinee-Depe%CC%82che-30aug16.pdf,
- [10] Emilie LE CAIGNEC. (2021). Les condamnations. Fichier statistique du Casier judiciaire national des personnes physiques). Consulté 5/04/2025.
- $\frac{https://www.justice.gouv.fr/sites/default/files/migrations/portail/art_pix/Les\%20condamnations\%20}{2021_WEB.pdf},$
- [11] Encyclopédie de Droit. (2023). La récidive en droit pénal français : analyse et conséquences, p.1. https://encyclopedie-droit.fr/article-droit/recidive-droit-penal/, Consulté le 18/10/2024
- [12] Florence de Bruyn, Annie Kensey. (2017). 50 ans d'études quantitatives sur les récidives enregistrées. Direction de l'administration pénitentiaire ; p.14. Consulté le 11/08/24

- https://www.dallozactualite.fr/sites/dallozactualite.fr/files/resources/2018/03/travaux_et_doc_8 550 ans recidive.pdf, .
- [13] Francesco Drago, Galbiati Roberto, Vertova Pietro. (2007). The Deterrent Effects of Prison: Evidence from a Natural Experiment. Discussion Paper; No. 2912. Consulté le 18/10/2024. https://doi.org/10.1086/599286,
- [14] James Bonta, Tanya Rugge Terri-Lynne Scott, Guy Bourgon, Annie k. Yessine. (2008). Exploring the Black Box of Community Supervision. Journal of Offender Rehabilitation, Vol. 47(3), Pp. 248–270. Consulté 10/08/2024. http://dx.doi.org/10.1080/10509670802134085.
- [15] Kazdin, A. E., H. C. Kraemer, R. C. Kessler, D. J. Kupfer et D. R. Offord. (1997). Contributions of risk-factor research to developmental psychopathology. Clinical Psychology Review; 17, 375-406. Consulté le 10/08/2024. https://doi.org/10.1016/s0272-7358(97)00012-3
- [16] Division de la recherche et de la statistique. (2020). Récidive dans le système de justice pénale. Précis des Faits, p.1. Consulté le 10/08/2024. https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/f9a92f15-8405-4dcc-8ca0-a86bb7450033.
- [17] Ministère de la Sécurité publique du Québec. (2015). Rapport synthèse 1 : La récidive et la reprise des sortants de prison de 2007-2008 en fin de peine continue. Consulté 07/09/25

https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs2505968

- [18] Ministère de la Justice. (2013). Statistiques mensuelles de la population détenue et écrouée au 1er décembre 2012. Consulté le 28/07/2024. https://www.justice.gouv.fr/documentation/etudes-et-statistiques/statistiques-mensuelles-population-detenue-ecrouee-7
- [19] Ministère de la solidarité, de la famille, de la femme et de l'enfant (MSFFE) /UNFPA (2017). Document de stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre en guinée, p.14. Consulté 04/04/2025. https://platform.who.int/docs/default-source/mca-documents/policy-documents/plan-strategy/GIN-GBV-19-01-PLAN-STRATEGY-2017-fra-National-Strategy-Against-GBV.pd,
- [20] Langan and David J Levin. (2002). Recidivism of Prisoners Released in 1994. Vol.15, No.1, Recent State Reforms II: the impact of new and political Realities; pp.58-65. Consulté le 02/02/2025. https://bjs.ojp.gov/content/pub/pdf/rpr94.pdf,
- [21] Nations Unies. (2022). Agir ensemble pour la tolérance zéro face au viol et aux violences basées sur le genre en République de Guinée. Note de plaidoyer. Consulté le16/08/2024. https://guinee.un.org/sites/default/files/202112/NOTE%20DE%20PLAIDOYER%20ET%20D%27ACTION%20CONTRE%20LES%20VBG%20EN%20GUINEE.pdf,
- [22] Observation Internationale des prisons (2013). Formation des détenus aux USA : un investissement efficace contre la récidive. Consulté 07/09/2025.
- https://oip.org/analyse/formation-des-detenus-aux-usa-un-investissement-efficace-contre-la-recidive/#:~:text=Une%20recherche%20ame%CC%81ricaine%20d%E2%80%99envergure%2C%20confrontant%20les%20re%CC%81sultats%20d%E2%80%99une,suivi%20une%20formation%20ont%20connu%20le%20me%CC%82me%20sort.
- [23] Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). (2020). De la prison au changement : prévenir la récidive et promouvoir l'insertion socio-économique des détenus.

Consulté le 16/08/2024. https://www.undp.org/fr/mali/blog/de-la-prison-au-changement-prevenir-la-recidive-et-promouvoir-linsertion-socio-economique-des-detenus

[24] Shadd Maruna and Thomas P. LeBel. (2010). The desistance paradigm in correctional practice. Western Criminology Review; 4 (2) pp.94-107. Consulté le 16/08/2024. http://www.antoniocasella.eu/nume/Maruna Lebel 2010.pdf.